

**BAREME DES HONORAIRES
DE TRANSACTION**

Honoraires TTC (taux de TVA en vigueur) calculés sur le montant de la transaction réalisée à la charge de l'acquéreur ou du vendeur conformément au mandat.

PRIX DE VENTE (hors honoraires de transaction)	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 60 000 €	6 000 € (forfait)
De 60 001 € à 80 000 €	10%
De 80 001 € à 100 000 €	8,50%
De 100 001 € à 160 000 €	7,50%
De 160 001 € à 250 000€	6,50%
De 250 001 € à 450 000 €	5,50%
De 450 001 € à 600 000 €	5,00%
De 600 001 € à 1 000 000 €	4,50%
Au-delà de 1 000 000 €	3,50%
 Parking, place de stationnement	 3000 € (forfait)
 Bureau, local commercial	 8% HT du prix de vente HT

Aucun honoraire et aucun frais ne sont dus avant la conclusion de la vente définitive.

PRESTATIONS & HONORAIRES LOCATION

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %.
En vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026

LOCAUX D'HABITATION ET LOCAUX ANNEXES

	Locataire	Propriétaire
Honoraires relatifs à l'organisation de la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail		
Zone très tendue (Par m ² de surface habitable)	12,10 €	12,10 €
Zone tendue (Par m ² de surface habitable) & Zone tendue touristiques	10,09 €	10,09 €
Zone non tendue (Par m ² de surface habitable)	8,07 €	8,07 €
Préparation et réalisation de l'état des lieux d'entrée (Par m ² de surface habitable)	3,03 €	3,03 €
Emplacement de stationnement (Forfait intégrant les honoraires de location & de rédaction d'actes)	200 €	200 €
Rédaction d'actes isolés ou effectués en cours de bail : Avenant, renouvellement de bail	250 €	250 €
Honoraires d'entremise	-	250 €

LOCAUX PROFESSIONNELS & COMMERCIAUX

	18% du loyer annuel hors charges	18% du loyer annuel hors charges
Honoraires de commercialisation		
Honoraires de rédaction de bail – surface local < 1000 m ²	1000 €	1000 €
Honoraires de rédaction de bail – surface local > 1000 m ²	2500 €	2500 €
Honoraires état des lieux – par m ²	3 €	3 €
Honoraires de renouvellement de bail	1500 €	1500 €
Frais de relance impayés – Baux Hors Loi 89	20 €	-



CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER SERVICES, SAS au capital social de 1.791.868,00 €, dont le siège social est situé 12 Place des Etats-Unis, 92545 Montrouge Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 400777827, titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic de Copropriétés, sous le n° CPI 92012016000010635 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France et disposant d'une Garantie financière et RCP accordées par CAMCA 53 rue La Boétie - 75008 Paris. Immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 10053951 en qualité de courtier d'assurances et de mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement.

PRESTATIONS ET HONORAIRES DE GESTION

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %
A la charge du propriétaire Bailleur – En vigueur à compter du 1er juin 2025

PRESTATIONS RECOUVREMENT DES IMPAYÉS ET PROCÉDURES CONTENTIEUSES

Gestion du commandement de payer – Mandat de gestion sans GLI	150 €
Gestion de l'assignation – Mandat de gestion sans GLI	150 €
Suivi de la procédure contentieuse – par trimestre	150 €
Déclaration des impayés auprès des garants personnes morales (VISALE ...)	150 €
Relance des impayés des locataires sortis (Hors procédure contentieuse) - % montant de la dette	20%

SUIVI DES LITIGES LOCATAIRES

Gestion & suivi des réclamations locataires – Protection juridique, conciliation	150 €
--	-------



CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER SERVICES, SAS au capital social de 1.791.868,00 €, dont le siège social est situé 12 Place des Etats-Unis, 92545 Montrouge Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 400777827, titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic de Copropriétés, sous le n° CPI 92012016000010635 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France et disposant d'une Garantie financière et RCP accordées par CAMCA 53 rue La Boétie - 75008 Paris. Immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 10053951 en qualité de courtier d'assurances et de mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement.

PRESTATIONS ET HONORAIRES DE GESTION

Les prix indiqués au présent tarif sont TTC. La TVA au taux actuellement en vigueur est de 20 %
A la charge du propriétaire Bailleur – En vigueur à compter du 1^{er} juin 2025

MANDATS DE GESTION	
Le taux de gestion est calculé sur toutes sommes encaissées auprès des locataires	8,40 %
Garantie des loyers Impayés (% des sommes facturées)	3,00 %
Garantie Vacance locative (Logements anciens)	3,40 %
Garantie Carence locative – Vacance locative (Logements neufs)	2,40 %
PRESTATIONS FISCALES	
Aide à la déclaration des revenus fonciers	120 €
Assistance Téléphonique – Rendez-vous téléphonique personnalisé - Par ½ heure	60 €
Déclarations fiscales spécifiques (H1/H2, ISF ...)	120 €
Dégrèvement Taxe Foncière	120 €
PRESTATIONS DE GESTION DES TRAVAUX	
Suivi Travaux Rénovation énergétique – Montant facture <= 15 000 €	500 €
Suivi Travaux Rénovation énergétique – Montant facture > 15 000 € (% montant de la facture)	4 %
Suivi réparation & petits travaux - de 150€ jusqu'à 1000 €	40 €
Honoraires sur travaux (En fonction du montant TTC de la facture > 1000 €)	5 %
Gestion des mesures conservatoires	Vacation
Gestion des devis – A compter du 3 ^{ème} devis demandé	45 €
PRESTATIONS PARTICULIÈRES	
Gestion des Diagnostics obligatoires (A la commande de nouveaux diagnostics)	40 €
Permis de louer	120 €
Montage des Dossiers d'aides de subventions travaux	Vacation
Frais administratifs – par lot et par an	50 €
Etablissement d'un avis de valeur	90 €
Représentation en Assemblée générale	Vacation
Etat des lieux de sortie – par m ²	3 €
Frais de clôture de mandat de gestion	200 €
Règlement des charges de syndic – par an	30 €
PRESTATIONS DE GESTION DES SINISTRES	
Instruction & suivi du sinistre – Facturation à l'ouverture et à la clôture	120 €
Présence en expertise	Vacation
Instruction & suivi d'un sinistre en Dommages Ouvrage	150 €
PRESTATIONS RÉCEPTION DE LOGEMENTS NEUFS	
Assistance à la livraison	300 €
Assistance à la levée de réserves	300 €
PRESTATIONS PARTICULIÈRES AUX SCI & MONOPROPRIÉTÉS	
Déclaration de TVA	120 €
Frais d'arrêté des comptes annuels	200 €
Visite d'immeuble annuelle – Supplémentaire et/ou Hors mandat de gestion	Vacation
VACATION HORAIRE	
	120 €



CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER SERVICES, SAS au capital social de 1.791.868,00 €, dont le siège social est situé 12 Place des Etats-Unis, 92545 Montrouge Cedex, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 400777827, titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic de Copropriétés, sous le n° CPI 92012016000010635 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France et disposant d'une Garantie financière et RCP accordées par CAMCA 53 rue La Boétie - 75008 Paris. Immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 10053951 en qualité de courtier d'assurances et de mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement.